

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 207 Désignation du commissaire du Gouvernement auprès de la société d'Etat dite Société immobilière de Djibouti et du territoire français des Afars et des Issas.

n° 207

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
4 septembre 1974

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1974

Date du numéro
25 octobre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer en date du 26 août 1974, M. Merz (Charles), administrateur en chef de classe exceptionnelle des affaires d'outre-mer, chef du service des finances de l'Etat, est nommé commissaire du Gouvernement auprès de la société d'Etat dite Société immobilière de Djibouti et du territoire français des Afars et des Issas, en remplacement de M. Rouan (Albert). Le commissaire du Gouvernement exerce ses pouvoirs conformément aux dispositions du décret du 20 décembre 1951. Les frais de contrôle sont à la charge de la société.